

Le fonctionnement

Le principe de fonctionnement du CPP repose principalement sur une **activité programmée de consultations**.

Les consultations se déroulent **sur place du lundi au vendredi de 09h00 à 17h00**.



Les secrétaires du CPP **vous informent** et **organisent** avec vous la **planification de vos rendez-vous**.

Elles sont joignables au :
05 46 38 00 00 du lundi au vendredi de 09h00 à 12h30 et de 13h00 à 17h00.

Pour **faciliter les démarches administratives**, à chaque consultation sur place, **pensez** à vous munir d'une **pièce d'identité** (carte nationale d'identité, passeport ou carte de séjour), de votre **carte vitale à jour** et de votre **carte de mutuelle**.

EN CAS D'URGENCE au cours de la grossesse

Le Centre Périnatal de Proximité de Royan est **accessible du lundi au vendredi de 9h à 18h**.

En dehors de ces horaires, le **SAMU centre 15** reste le **1er réflexe à avoir**.

Tous les moyens d'intervention sanitaire coordonnés par le SAMU de Charente-Maritime sont mobilisés et organisés pour répondre et **conduire les futures mamans vers les Centres Hospitaliers les plus proches dans les meilleurs délais**.

PRATIQUE

Pour contacter le CPP de Royan

☎ 05 46 38 00 00
du lundi au vendredi de 09h00 à 12h30 et de 13h00 à 17h00

Centre Périnatal de Proximité de Royan
Site du Centre Hospitalier Royan-Atlantique
20 avenue de Saint Sordelin - Vaux sur Mer
BP 70217 - 17205 Royan cedex

Pour contacter le SAMU

Composez le 15 (7j/7 - 24h/24)

Pour contacter la maternité de Saintes

Urgences obstétricales ☎ 05 46 95 12 97 (7j/7 - 24h/24)
Secrétariat maternité ☎ 05 46 95 15 06
du lundi au vendredi de 09h00 à 13h00 et de 13h30 à 17h00

Maternité du Groupe Hospitalier Saintes -
Saint-Jean-d'Angély
11 boulevard Ambroise Paré
BP 10326 - 17108 Saintes cedex

Pour contacter les sages-femmes libérales

Plateforme téléphonique ☎ 06 08 99 67 41
du lundi au vendredi de 08h00 à 20h00



GROUPE HOSPITALIER
SAINTES - SAINT-JEAN-D'ANGÉLY



CENTRE HOSPITALIER
ROYAN-ATLANTIQUE

Cellule Communication GH Saintes - Saint-Jean-d'Angély - Édition 12/2025 - Crédits photos : Phanie/Burger - Fotolia - iStockphoto - Ref. 12371 - Ne pas jeter sur la voie publique.



Le Centre Périnatal de Proximité

CPP

de Royan



☎ 05 46 38 00 00

20 avenue de St Sordelin
17640 Vaux sur Mer

Le CPP de Royan

Bienvenue au Centre Périnatal de Proximité de Royan

Situé dans des locaux du Centre Hospitalier Royan-Atlantique, le Centre Périnatal de Proximité qui vous accueille dépend du Groupe Hospitalier Saintes - Saint-Jean-d'Angély.

Ce **service de proximité** permet aux femmes du pays royannais de **bénéficier d'un suivi gynécologique** et/ou d'un **suivi de grossesse** au plus proche de leur domicile limitant ainsi leurs déplacements.

L'activité du Centre Périnatal de Proximité est assurée par des professionnels de la maternité de Saintes.

Pour un suivi optimal des patientes, ces professionnels travaillent en **étroite relation** avec les médecins généralistes, gynécologues et sages-femmes de ville. Ils travaillent en **relais avec les maternités** choisies pour les accouchements.

L'équipe

Une équipe pluridisciplinaire à votre service

Pour votre suivi gynécologique ou obstétrical

- des gynécologues-obstétriciens et des sages-femmes

Pour vos prises de rendez-vous et démarches administratives

- des secrétaires médicales

Pour l'organisation du service, le lien avec l'équipe et les partenaires extérieurs

- une sage-femme coordinatrice

L'offre de soins



Votre suivi gynécologique :

- suivi gynécologique de prévention,
- suivi de contraception,
- suivi d'infertilité,
- suivi relatif à toute pathologie gynécologique,
- suivi de chirurgie gynécologique,
- échographies gynécologiques,
- rééducation périnéale,
- consultations IVG médicamenteuse.



Votre suivi de grossesse :

- consultations pré et postnatales,
- échographies obstétricales,
- dépistage et suivi des grossesses à risque,
- surveillances du rythme cardiaque foetal et des contractions utérines (monitoring),
- consultations d'acupuncture
- accompagnement à la parentalité.

Maternité

Un accompagnement de qualité en toute sécurité

Le CPP de Royan entretient un **lien privilégié avec la maternité de Saintes**, dotée d'un plateau technique performant (maternité de niveau II B avec service de néonatalogie et soins intensifs de néonatalogie) et organisé pour vous accueillir le jour « j ».

Chaque future maman/couple conserve cependant la possibilité d'accoucher dans la maternité de son choix, dans la région, voire ailleurs. L'équipe du CPP fera alors le lien pour transférer le dossier de suivi.

Au retour de la maternité, le CPP reprend votre suivi post-natal.



A PRÉVOIR

La consultation obligatoire d'anesthésie

Même si a priori vous ne souhaitez pas de péridurale, pour votre sécurité, une consultation d'anesthésie **est obligatoire**.

Il est recommandé de la réaliser **au cours du 8ème mois de grossesse**.

Elle permet de délivrer une **information complète** sur l'analgésie péridurale, d'en **rechercher** d'éventuelles contre-indications, de **dépister** les facteurs de risques et de **répondre** à toutes les questions que vous pouvez vous poser.

La consultation d'anesthésie se déroule **sur le lieu d'accouchement choisi**.

Si celui-ci est la maternité de Saintes, la secrétaire du CPP donnera le rendez-vous avec l'anesthésiste, ainsi qu'avec une sage-femme pour l'ouverture de dossier.